

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2021

JUIN 2021 - MAI 2022

IOI Plateforme
IOI Droits de l'Homme

10 11

TABLE DES ACRONYMES

AADH	Alliance des Avocats pour les Droits de l'Homme	OIAD	Observatoire International des Avocats en Danger
ACAT	Action des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture	ONG	Organisation Non Gouvernementale
ADHEOS	Association d'Aide et de Défense Homosexuelle, pour l'égalité des Orientations Sexuelles	ONU	Organisation des Nations unies
AFCNDH	Association francophone des commissions nationales des droits de l'Homme	OSC	Organisation de la Société Civile
AFD	Agence Française de développement	PFUE	Présidence Française du Conseil de l'Union Européenne
ASF	Avocats Sans Frontières	PDH	Plateforme Droits de l'Homme
CAD	Comité d'aide au développement	PI	Prison Insider
CADHP	Commission africaine des droits de l'Homme et des peuples	RDC	République démocratique du Congo
CCEM	Comité contre l'esclavage moderne	RSF	Reporters Sans Frontières
CFDA	Collectif des Familles de Disparus en Algérie	RGPD	Règlement général sur la protection des données
CNDSI	Conseil national pour le développement et la solidarité internationale	SCD	Service de Coopération au Développement
COFIL	Comité de Pilotage	SIL	Solidarité Internationale LGBTQI+
CVDDH	Comité Vietnam pour la Défense des Droits de l'Homme	TDHF	Terre des Hommes France
DROI	Sous-commission Droits de l'Homme du Parlement européen	TLP	Tournons La Page
ECPAT	End Child Prostitution, Child Pornography and Trafficking of children for sexual purposes	UE	Union Européenne
ECPM	Ensemble Contre la Peine de Mort	VCHR	Vietnam Committee on Human Rights
ERIM	Equal Rights & Independent Media	WCADP	Coalition Mondiale Contre la Peine de Mort - acronyme en anglais World Coalition Against Death Penalty
FEMED	Fédération Euro-Méditerranéenne contre les Disparitions forcées		
FIACAT	Fédération Internationale des ACAT (Actions des chrétiens pour l'abolition de la torture)		
FIDH	Fédération internationale des droits humains		
FR-C	Forum Réfugiés Cosi		
HD	Human Dignity		
HRDN	Human Rights and Democracy Network		
ICORN	International Cities of Refuge Network		
LaBap	La Balle Aux Prisonniers		
MEAE	Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères		
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques		

SOMMAIRE

- 5 Editorial
- 6 La Plateforme
- 7 Modalités de gouvernance
- 8 Quelques temps forts
- 9 Présentation PDH Phase II et nouveaux dispositifs
- 10 Groupes de travail thématiques
- 16 Événements et notes de position sur les sujets des droits humains
- 21 Budget
- 23 Perspectives

EDITORIAL

Le mot du président

Après une période d'activité exceptionnelle ponctuée par une pandémie mondiale, les confinements successifs et les nombreuses restrictions ; les atteintes aux droits de l'Homme ont été au cœur de notre réflexion commune au sein de la Plateforme Droits de l'Homme. Nous avons ainsi pu actualiser notre Enquête de 2020 sur les conséquences de la crise COVID-19 sur les droits humains et sur notre travail au quotidien, ainsi que celui de nos partenaires sur le terrain, notamment en donnant plus de place aux droits économiques et sociaux. Ce rapport a mis en exergue, une fois de plus le rétrécissement de l'espace dévolu à la société civile, sujet également abordée dans le cadre du Rapport de stratégie que j'ai co-rédigé au sein du Conseil national pour le développement et la solidarité internationale (CNDSI) au nom de la PDH, intitulé « Créer un environnement favorable pour la société civile ». Car c'est de cela que l'on parle : notre capacité aujourd'hui à porter collectivement les questions de droits de l'Homme partout dans le monde. Nous avons également participé à l'élaboration par le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE) et l'Agence Française de Développement (AFD) de leur stratégie développement et droits humains et publié une note de position sur l'amélioration du financement des Organisations non gouvernementales (ONG) droits de l'Homme par la France et par l'Union européenne (UE).

La PDH, c'est aussi du vivre ensemble, des échanges, des savoir-faire autour des cafés-PDH, des groupes métiers ou thématiques, car la formation et le désenclavement des membres, de tous les salariés, bénévoles et administrateurs est au cœur de notre ambition. Il s'agit d'être encore et toujours au service de nos membres, acteurs de la société civile française qui lutte pour les droits de l'Homme à l'international.

L'année 2021, fut également l'occasion pour nous de travailler et approfondir des thématiques transversales au cœur de notre métier et nos préoccupations. C'est ainsi que nous avons pu animer de nombreux webinaires sur Business & Droits Humains en lien avec des sujets aussi variés que la peine de mort et la torture, le numérique, l'exploitation sexuelle des enfants et le devoir de vigilance. Nous avons ainsi pu dialoguer sur ce dernier sujet avec Raphaël Glucksmann, député européen, expert de cette question.

Enfin, la PDH a porté deux grands chantiers qui vont très certainement avoir un impact important dans les années à venir. D'abord en répondant positivement à l'Initiative Marianne pour les défenseurs des droits de l'Homme en danger, initiée par le président de la République. Ensuite en appuyant et en accompagnant l'étude sur les fonds dédiés pour les méso-projets Droits de l'Homme qui permettra nous le souhaitons, une meilleure prise en compte des besoins et des situations particulières des ONG du secteur. Cela offre en tout cas de belles perspectives pour les droits de l'Homme et pour la PDH et ses membres.

Raphaël Chenuil-Hazan
Président



A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Raphaël'.

LA PLATEFORME

Créée en septembre 2017, la Plateforme Droits de l'Homme (PDH) est un collectif de 26 ONG ayant leur siège social en France et agissant à l'international pour la promotion et la défense des droits humains. Agir ensemble pour les droits humains est un de ses membres fondateurs et assure le secrétariat, et le reporting auprès des bailleurs.

Depuis sa création par 12 ONG fondatrices, la PDH a évolué vers une formalisation de sa gouvernance et une véritable mise en réseau des acteurs français des droits de l'Homme.

Ce projet de constitution d'un collectif des ONG agissant pour la promotion et la défense des droits humains est issu du constat qu'il n'existait pas, en France, de réseau offrant un espace permanent d'échange et de collaboration aux ONG françaises engagées sur ces enjeux au niveau international.

La mise en place et l'animation d'une dynamique collective entend soutenir les acteurs du secteur en accroissant leurs capacités de représentation et leur visibilité tout en favorisant leur mise en lien et leur renforcement mutuel.

De nombreuses activités sont prévues dans le cadre de la PDH : animation de groupes de travail entre membres, dialogue avec les pouvoirs publics et des acteurs privés, production de documents, mise en œuvre d'actions de plaidoyer, organisation d'événements et formations.

IOI Plateforme IOI Droits de l'Homme

LES MEMBRES



MODALITÉS DE GOUVERNANCE

La PDH est composée d'un Comité de Pilotage (COFIL) et d'un Bureau. Les membres du COFIL ont été élus par l'Assemblée Générale de septembre 2020. Le COFIL a élu, parmi les représentants de ses membres, un Bureau composé des organisations en vert sur le schéma.



QUELQUES TEMPS FORTS



ADHESION D'ADHEOS
Association d'Aide et de Défense
Homosexuelle, pour l'égalité des
Orientations Sexuelles



TRANSITION PDH I à PDH II
De juillet 2021 à juillet 2024



**RAPPORT COVID-19 et
DROITS HUMAINS**
Rapport annuel 2021



**STRATEGIE FRANCAISE
POUR LE DEVELOPPEMENT
DES DROITS HUMAINS**

- Projet Défenseur.e.s
- Initiative Marianne
- Accueil des lauréates de l'Initiative Marianne à Lyon sur deux jours



**CAMPAGNE UNION
EUROPEENNE & DROITS
HUMAINS**

- Note de position
- Capsules vidéos
- Citations et infographies
- Webinaire



**LANCEMENT DES
CAFES PDH**
Nouvel espace d'échanges



PRÉSENTATION PDH 2 ET NOUVEAUX DISPOSITIFS

La phase I de la PDH s'est terminée en juin 2021. En l'espace de trois ans, cette phase qui a débuté le 6 mars 2018, a permis de mettre en place un espace dédié aux ONG françaises travaillant dans ce domaine pour échanger, renforcer leurs capacités et interagir dans une instance de représentation participative, commune et reconnue par les acteurs institutionnels. Des modalités de gouvernance ont été définies et les organisations membres ont contribué à son développement et son animation. Elle a permis d'accroître la visibilité des membres, leur coopération et la construction de projets communs.

En juillet 2021, la Plateforme est entrée dans sa phase 2 qui est une phase dite de consolidation de trois ans. Cette nouvelle étape permettra d'améliorer et de pérenniser le fonctionnement et la gouvernance de la Plateforme, de développer les actions de plaidoyer et de visibilité, ainsi que d'approfondir le renforcement de capacité des organisations membres grâce à des formations organisées en concordance avec leurs véritables besoins. Les activités prévues ont pour but d'augmenter son impact en devenant l'interlocutrice majeure, dont l'expertise est reconnue en France et à l'international.

De plus, de nouveaux dispositifs vont être mis en œuvre, à savoir les communautés de pratiques et le mentorat, afin de renforcer non seulement les échanges, mais aussi les capacités entre collaborateurs/collaboratrices des ONG membres de la Plateforme.

Le système de mentorat a pour objectif de permettre, sur la base du volontariat, des échanges entre professionnels avec différents niveaux d'expérience. C'est une opportunité d'accroître les capacités des personnels des membres et de faciliter la formation de profils juniors aux instances. L'activité commencera par trois couples par an, composé d'un junior et d'un senior, pour établir le cadre de l'activité, et de nouveaux paliers seront créés au fur et à mesure des expériences et des retours. Il s'agit de permettre, par exemple, à un profil junior chargé de projets d'être en contact avec un ou plusieurs dirigeants, une heure par trimestre, afin d'avoir un retour d'expériences du dirigeant sur son métier avec les avantages, les inconvénients, les enjeux propres au métier exercé et des conseils. Il n'y a pas de contraintes pour la composition du groupe, mais une diversité est cependant à privilégier pour renforcer la cohésion des membres.

Quant à la communauté de pratiques, c'est un dispositif porté par les membres de la PDH, qui vise à rassembler les collaborateurs/collaboratrices des membres (tout corps de métier confondu) autour de sujets partagés sur lesquels un besoin d'échanges d'expériences est exprimé (l'univers carcéral, les disparitions forcées, etc.). Le but est de réfléchir, mutualiser et améliorer les pratiques des membres dans l'optique de produire des ressources utiles pour le secteur. Une rencontre d'une heure et demie à deux heures par semestre, a minima, par communauté de pratiques est souhaitée. Il s'agit de réunir des profils de tout type aussi bien junior que senior dans la thématique abordée. Les membres de la communauté de pratiques définissent eux-mêmes les sujets spécifiques à aborder et le format que peuvent prendre les réunions (interventions d'intervenants externes, réunions en ligne ou présentiel, etc.).

GROUPES DE TRAVAIL THÉMATIQUES

GROUPE ADHÉSION

Ce groupe est chargé d'instruire les futures demandes d'adhésion, de les présenter au COPIL pour agrément et d'engager un dialogue avec des potentiels nouveaux membres. Une clarification de la procédure d'adhésion a eu lieu en octobre 2021 entre le secrétariat exécutif et le Groupe de travail. Ainsi, une organisation candidate doit adresser au secrétariat exécutif de la Plateforme une demande d'adhésion, qui sera examinée sur la forme. Le secrétariat transmet la demande au Groupe de travail qui réalise un examen approfondi des critères d'adhésion. Celle-ci doit être une organisation à but non lucratif ou un organisme solidaire d'utilité sociale, être une personnalité morale, avoir son siège social ou son bureau de représentation en France, être engagée sur le plan international dans le domaine des Droits de l'Homme et être parrainée par un membre de la Plateforme.

C'est finalement le Comité de Pilotage qui a agréé l'organisation candidate selon la recommandation du Groupe de travail.

L'objectif visé par le Groupe Adhésion est d'atteindre une trentaine de membres d'ici la fin de la phase 2 de la PDH.

La référence du groupe était jusqu'alors assurée par Florence Laufer de l'organisation Prison Insider, et est reprise depuis janvier 2022 par Pauline Tubiana de l'organisation Avocats Sans Frontières - France.

En mars 2021, l'organisation FIDH (Fédération internationale des droits humains), qui défend tous les droits humains : civils, politiques, économiques, sociaux et culturels, rejoint la PDH.

Cette organisation créée en 1922, est la plus vieille organisation internationale de défense des droits humains et comprend 192 membres dans plus d'une centaine de pays.



Ce même mois de mars 2021, l'Association francophone des commissions nationales des droits de l'Homme (AFCNDH), un réseau des Commissions Nationales des Droits de l'Homme (CNDH) de l'espace francophone, créé en mai 2002 afin de valoriser et de renforcer le rôle des CNDH dans la promotion et la protection des droits humains.



Puis, en novembre 2021, l'organisation ADHEOS (association d'Aide et de Défense Homosexuelle, pour l'égalité des Orientations Sexuelles) créée en 2005, a rejoint la PDH. ADHEOS a pour objet d'apporter un soutien et de l'aide aux personnes LGBT, de lutter contre le sida, les infections sexuellement transmissibles, les hépatites et les comportements à risques, de lutter contre les discriminations, l'exclusion et les violences à l'égard des personnes LGBT et de défendre leurs droits. L'association fonctionne avec des commissions qui leur permettent de travailler sur différentes thématiques telles que le droit d'asile, la prévention, l'homophobie, la solidarité internationale, etc.



Concernant les fonctions des membres de la Plateforme, une modification des statuts de l'association lors de l'Assemblée Générale de juin 2021 est venue apporter des précisions sur les différents statuts existants. Ainsi, en plus des membres adhérents classiques, s'ajoute la possibilité d'être un membre observateur. Ce type de membre est dispensé du versement de la cotisation annuelle, il n'a pas de voix délibérative à l'assemblée générale et il ne

s'engage pas à participer au fonctionnement et aux activités de la Plateforme. Un membre observateur ne peut le rester plus de deux ans consécutifs.

Il existe aussi le statut de membre d'Honneur qui est possible pour des personnalités qualifiées, désignées par le comité de pilotage pour les services qu'ils ont rendus ou rendent à la PDH.



DISPARITION DES GROUPES RELATIONS EXTÉRIEURES ET COMMUNICATION

Au cours de l'année 2021, le groupe relations extérieures et le groupe communication extérieure ont été supprimés. Les fonctions du groupe relations extérieures reviennent au Bureau avec appui du secrétariat.

La communication est désormais gérée par le secrétariat qui s'est renforcé en termes de ressources humaines. Ainsi, la communication est entièrement déléguée à une personne qui gère les différents supports de communication que sont le site internet et les réseaux sociaux.

Cette fonction se substitue au groupe communication depuis juillet 2021. Avant sa suppression, le groupe communication avait rédigé la ligne éditoriale de la PDH qui a été validée par les membres du COPIL en juin 2021. Selon cette ligne éditoriale, la Plateforme poursuit un objectif de gain de visibilité en tant que réseau et pour accroître l'efficacité de son plaidoyer. Ce document constitue une base de travail pour le développement d'une stratégie de communication pour la PDH.

GROUPE PLAIDOYER, RECHERCHES ET FINANCEMENT

Le groupe a été l'initiative de plusieurs notes de position.

Le financement des ONG de droits humains

Un questionnaire sur les co-financements de l'AFD a été diffusé auprès des membres afin d'identifier lesquels sont financés par

l'AFD et pour connaître leurs contraintes liées au financement en termes de reporting, de recherche de cofinancement, de ressources humaines, etc.

Suite à cela, le Groupe de travail a rédigé en mai avec une actualisation en novembre 2021, une note de position sur le financement des ONG droits humains par l'AFD qui fait part des préoccupations des organisations concernant l'obtention des financements qui sont inadaptés aux spécificités du secteur. Les organisations membres de la PDH rapportent le fait que les projets mobilisent une large part de leur budget sur les ressources humaines, que la formulation d'indicateurs mesurables est parfois difficile, que le développement économique des pays ne devrait pas être corrélé à l'aide attribuée ou encore que sur certaines thématiques ou certaines causes la recherche de fonds est plus compliquée. Cette note de position a servi de base à des discussions avec l'AFD, notamment dans le cadre de l'élaboration de son plan d'orientation stratégique 2023-2027.

Note disponible sur le site internet de la Plateforme

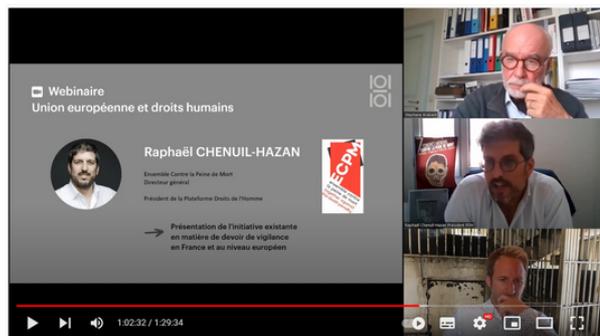
Elections présidentielles et Présidence française du Conseil de l'Union européenne (PFUE) - 2022

En novembre 2021, le secrétariat de la PDH a lancé un travail de rédaction sur deux notes de position : une sur les élections présidentielles de 2022 et une sur la Présidence française de Conseil de l'Union européenne (PFUE) au premier semestre 2022. En amont de la rédaction, un travail de consultation des membres de la Plateforme a été fait pour connaître ce qu'ils souhaitaient voir être porté par la PDH concernant son plaidoyer.

La note de position sur la PFUE a été publiée sur les réseaux sociaux de la Plateforme et sur son site internet. La publication de cette note de position est le point de départ d'une grande campagne de plaidoyer "Union européenne et Droits humains". L'objectif de cette campagne était de faire prendre conscience au grand public et aux décideurs politiques européens du rôle que doit jouer l'Union européenne dans la protection et la promotion des droits humains, en son sein et au-delà de ses frontières.

Une série d'infographies reprenant des citations et des recommandations clés de la note de position ont été postées chaque semaine sur les réseaux sociaux de la Plateforme. En parallèle, une série de capsules vidéos de quelques minutes ont été tournées avec la participation de personnalités expertes sur une des thématiques de la PFUE.

Enfin, un webinaire a été organisé, le 9 mai 2022, à l'occasion de la journée de l'Europe dans lequel intervenaient successivement Caroline Martinez, coordinatrice adjointe de la PDH, Emma Achilli, conseillère UE de International Dalit Solidarity Network et intervenant en tant que représentante du Human Rights and Democracy Network (HRDN), Stéphane Brabant, avocat, associé sénior chez Trinity International AARPI, membre de l'Alliance des Avocats pour les Droits de l'Homme (AADH) et Raphaël Chenuil-Hazan, directeur général d'ECPM et président de la PDH. Ce webinaire était modéré par Lionel Grassy, directeur de plaidoyer de la FIACAT et chargé de plaidoyer européen à la PDH. Ce séminaire a permis de couvrir les thématiques de la politique européenne de protection et de promotion des droits humains en revenant notamment sur une enquête du HRDN sur l'accès des sociétés civiles aux institutions européennes ; et des enjeux du devoir de vigilance avec la directive européenne et la loi française du 27 mars 2017.



[REPLAY] Webinaire Union Européenne et Droits Humains - Plateforme Droits de l'Homme

[Replay du webinaire disponible sur notre chaine YouTube](#)

[Conclusions du webinaire disponibles sur le site internet de la Plateforme](#)

La seconde note de position sur les élections présidentielles d'avril 2022 a également été publiée en mars 2022, et a permis à la Plateforme Droits de l'Homme d'interpeller les candidats sur les réseaux sociaux sur la nécessité de s'engager pour que la France assume pleinement son statut de "Pays des Droits de l'Homme" à l'international, en faisant de ce thème une priorité stratégique pour le prochain mandat présidentiel.



[Note de position sur la Présidence française de l'Union européenne \(PFUE\) disponible sur le site internet de la Plateforme](#)

GROUPE FORMATIONS ET ÉCHANGES DE PRATIQUES

Ce groupe est chargé de la mise en œuvre d'activités pour favoriser les échanges entre pairs et la capitalisation des bonnes pratiques ainsi que la mise en place de formations sur des sujets d'intérêt commun aux membres de la PDH. Ce groupe poursuit un objectif d'approfondissement et d'expansion du renforcement des capacités des organisations de la société civile membres.

Le groupe a construit et fait circuler un questionnaire à destination des organisations membres dans le but de recenser et d'étudier les besoins en formation. Ce qui a permis l'élaboration d'un plan de formation, en fonction des thématiques qui sont ressorties de cette enquête.

Les activités de la Plateforme bénéficient aux salariés des organisations membres ainsi qu'aux stagiaires et bénévoles.

Une première formation sur les mécanismes onusiens animée par des membres de la Plateforme des organisations FIACAT et ERIM s'est déroulée sur quatre jours à Paris et à Lyon les 28 et 29 octobre 2021 et les 15 et 16 novembre 2022.

Cette formation théorique et pratique a porté sur le fonctionnement du Conseil de l'ONU des droits de l'Homme et le plaidoyer devant le Conseil, l'examen périodique universel, les procédures spéciales et les interactions avec les différents organes de traités.

Ensuite, en avril 2022 une formation sur la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples a eu lieu à Paris.

Cette formation animée des personnels de la FIACAT, la WCADP et Human Dignity, a réuni 18 participants dont trois défenseuses des droits humains accueillies dans le cadre du projet Shelter City/Ville Refuge et ICORN portés par Agir ensemble et de l'Initiative Marianne.

Enfin, au mois de mai 2022 a eu lieu une formation en ligne sur le suivi et l'évaluation de projets. Celle-ci s'est déroulée en deux temps, avec une introduction le 20 mai au matin, un temps laissé aux participants afin de réaliser une série d'exercices et de visionner plusieurs vidéos et enfin une journée complète de formation le 31 mai.

La PDH a connu aussi la création d'espace de valorisation et de mutualisation des savoirs et des expériences que sont les clubs métier. Ainsi, sur cette période, un club métier "dirigeants et dirigeantes", un club métier "responsables administratifs et financiers" (RAF) et un club communication ont vu le jour. Le but est que les membres de ces clubs se réunissent régulièrement ou au besoin afin d'échanger sur différents sujets liés à leur corps de métier et aux problématiques qu'ils ou elles peuvent rencontrer. Le club dirigeants/ dirigeantes s'était notamment réuni en fin d'année 2021 pour échanger sur la gouvernance associative.

Afin de poursuivre cet objectif de mutualisation des savoirs et de partage d'expériences, un cadre de mentorat a été mis en place sur l'année 2022. Trois couples volontaires provenant de quatre organisations différentes ont été constitués pour initier ce nouvel espace d'apprentissage. L'intérêt du mentorat est de permettre des échanges entre professionnels avec différents niveaux d'expérience de façon récurrente.

Aussi, une première communauté de pratiques a été créée en mars 2022.

Il s'agit d'un nouveau dispositif qui vise à rassembler les collaborateurs/collaboratrices des membres autour de sujets partagés sur lesquels un besoin d'échanges d'expériences est exprimé. L'objectif est de réfléchir, mutualiser et améliorer les pratiques dans l'optique de produire des ressources utiles pour le secteur. Cette première communauté de pratiques concerne l'univers carcéral et est animée par deux expertes et un expert provenant de trois organisations membres (Agir ensemble pour les droits humains, FIACAT et Prison Insider).

IOI



ÉVÉNEMENTS ET NOTES DE POSITION

CYCLE DE WEBINAIRES “BUSINESS ET DROITS HUMAINS”

Entre octobre 2020 et juin 2021, plusieurs talks ont été organisés dans le cadre d'un cycle de webinaires sur le thème “Business et Droits Humains”, autour de la prise en compte des enjeux de droits humains par les entreprises et leurs politiques RSE. Les représentants de la société civile, les acteurs économiques et les institutions ont été invités à échanger sur des thématiques définies conjointement lors de ces talks.

Les trois premiers talks de ce cycle ont eu lieu entre le 28 octobre 2020 et le 3 février 2021. Ils portaient respectivement sur “Quelle intégration des droits de l'Homme en entreprise ?”, “La synergie entre les entreprises et les ONG autour de l'exemple de la lutte contre la torture et de l'abolition de la peine de mort” et “Concilier droits de l'Homme et régulation à l'ère d'un espace public digital”.

TALK “Les entreprises du tourisme engagées contre l'exploitation sexuelle des enfants”

Le talk suivant a été co-organisé par ECPAT France et le Groupe Enfance le 2 juin 2021, sur “Les entreprises du tourisme engagées contre l'exploitation sexuelle des enfants” et animé par Ludivine Piron, responsable des programmes online et tourisme ECPAT France et Alexia Tafanelli, coordinatrice du Groupe Enfance de la Coordination Humanitaire et Développement.

 [Rapport du talk](#)  [Rediffusion](#)

TALK “Vers une collaboration renforcée entre entreprises, ONG et parlementaires”

Le 3 juin 2021, Raphaël Glucksmann, député européen et vice-président de la Sous-commission des droits de l'Homme (DROI), Charlotte Michon, déléguée générale d'Entreprises pour les droits de l'Homme (EDH) sont intervenus dans un dernier talk, organisé par la PDH sur le devoir de vigilance, intitulé “Vers une collaboration renforcée entre entreprises, ONG et parlementaires”, clôturant ainsi ce cycle de webinaires. Ce talk était modéré par Raphaël Chenuil-Hazan, président de la PDH et directeur général d'ECPM.

 [Rapport du talk](#)  [Rediffusion](#)

Synthèse du cycle de Talks Business & droits de l'Homme en juin 2021

Pour résumer, nous pouvons retenir qu'en 2017, la France devenait pionnière en matière de devoir de vigilance avec une loi qui engageait les grandes entreprises à établir des plans de vigilance. Le but de cette loi est de pousser les entreprises à prendre en compte les conditions de travail tout au long du processus productif. Nous avons vu qu'au sein de ces entreprises, des personnalités abordent peu à peu la question des droits humains dans un secteur privé totalement étranger à ces considérations encore quelques années auparavant. Tandis que certains secteurs continuent de prospérer malgré l'émergence de normes internationales, à l'image du commerce d'outils détournés à des fins de torture qui ne cesse de croître, d'autres s'engagent activement dans le dialogue avec les parties prenantes.

C'est l'exemple du secteur du tourisme, que ce soit dans sa dénonciation de la peine de mort applicable aux enfants aux Maldives ou via des partenariats fructueux avec des ONG pour prévenir l'exploitation sexuelle des enfants.

Les enjeux de droits humains sont alors indissociables de l'activité économique, mais il reste à surveiller si les droits humains ne sont pas devenus un sujet de compliance de plus et si les parties prenantes bénéficient d'une réelle prise en compte de leur parole. Par voie de conséquence, la multiplication des normes est déterminante. Tout cela laisse augurer des perspectives de progrès sociétaux et le désir d'une mondialisation plus harmonieuse, rendus possibles grâce à une démarche mieux assumée et plus inclusive.

|🌐| [Synthèse](#)

PLAIDOYER DE LA PDH

D'autres événements ont marqué la PDH et ont permis d'appuyer sa visibilité et sa crédibilité dans son plaidoyer auprès des différents acteurs du domaine des droits humains.

Conseil National pour le Développement et la Solidarité Internationale

Le Président de la PDH, Raphaël Chenuil-Hazan a co-présidé le groupe de travail sur le rétrécissement des espaces dévolus à la société civile dans le monde du Conseil national pour le développement et la solidarité internationale (CNDSI). Plusieurs membres de la PDH ont contribué à ces travaux donnant lieu à un Rapport intitulé « Créer un environnement favorable pour la société civile » contenant 20 propositions.

Ce rapport a notamment été présenté en juin 2021 aux journées de la société civile

organisées par le Comité d'aide au développement (CAD) de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). La PDH a obtenu d'être représentée au CNDSI par un de ses membres en rotation. Depuis novembre 2021, Eléonore Morel (FIDH) siège dans cette instance en remplacement de Raphaël Chenuil-Hazan, au nom de la PDH et de la FIDH. Le fauteuil dévolu aux droits humains est assuré dorénavant de manière permanente par la PDH.

|🌐| [Rapport](#)

Rapport COVID-19 et droits humains 2021

L'année 2021 aura été l'occasion pour la PDH de publier son second rapport COVID-19 et DROITS HUMAINS en collaboration avec tous les membres de la Plateforme. Ce rapport a permis aux différentes organisations d'exprimer leur perception de la situation des droits humains en période de pandémie et les incidences positives et négatives de celle-ci.

Ce rapport montre une certaine fragilisation des droits humains de façon générale dans le monde, qui est justifiée par les nombreuses restrictions sanitaires prises afin de lutter contre la propagation du virus. Dans ce contexte, l'attention de la communauté internationale sur les droits humains s'est retrouvée largement diminuée.

En conséquence, les organisations ont relevé un rétrécissement de l'espace civique où la voix de la société civile a eu de la peine à se faire entendre. Ainsi, la pandémie a eu des incidences particulièrement difficiles sur les défenseuses et défenseurs des droits humains en les isolant et en les contraignant davantage dans leurs actions. La dématérialisation des échanges a pu permettre à certaines défenseuses et défenseurs d'avoir un meilleur accès aux

instances décisionnelles et de protection. Cependant, pour d'autres, la faiblesse infrastructurelle de leurs régions a renforcé leur isolement.

Le contexte sanitaire a également eu des conséquences sur les partenaires sur le terrain qui ont connu des difficultés dans la mise en œuvre et l'efficacité de leurs actions et activités. Certains ont pu néanmoins y trouver des opportunités de financement pour la digitalisation de campagnes et d'événements autour des droits humains.

Il est également ressorti que les ONG de droits humains avaient su faire preuve d'adaptabilité et que les petites structures plus flexibles s'étaient mieux adaptées avec moins de répercussions sur les petites équipes. Les projets portés par les ONG ont été largement bouleversés mais cette pandémie a créé une meilleure résistance au changement permettant la gestion de projets à distance et un appui résilient.

📄 Rapport [FR](#) | Rapport [EN](#)

“ La pandémie a permis de justifier a posteriori le système de contrôle et de surveillance de la population déjà en place et de le rendre "acceptable" puisque efficace dans la gestion de la crise sanitaire. ”

Le 22 juin du rapport 2021 lors d'une conférence en ligne en juin 2021 rassemblant le secrétariat, trois membres de la PDH accompagné d'un partenaire terrain (Agir ensemble pour les droits humains + Taller Abierto - Colombie, FIACAT + ACAT Côte d'Ivoire, Human Dignity + SOLCICO - RD Congo) ont pu présenter l'impact de la pandémie sur leurs activités et leur adaptation à l'international et dans les pays concernés.

📄 [Rediffusion](#)

COVID-19 & DROITS HUMAINS

COMPLEXIFICATION de l'ACCÈS aux DROITS ÉCONOMIQUES, SOCIAUX et CULTURELS

FRAGILISATION des DROITS HUMAINS

REPRÉSENTATIVITÉ IMPACT sur les ONG INCERTITUDES et ADAPTATIONS

ISOLEMENT des DÉFENSEUR·SE·S des DROITS HUMAINS

CONSTATS GÉNÉRAUX RÉDUCTION de l'ESPACE CIVIQUE DISCOURS SÉCURITAIRE CO-CONSTRUCTION

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO	COLOMBIE	CÔTE D'IVOIRE
<p>LA PANDÉMIE UN MIROIR des INÉGALITÉS</p> <p>INTENSIFICATION de PROBLÈMES DÉJÀ EXISTANTS</p> <p>SANTÉ / EAU / ASSAINISSEMENT</p> <p>ÉDUCATION / TRAVAIL</p>	<p>DE NOUVELLES MANIÈRES d'INTERVENIR et de TRAVAILLER ENSEMBLE</p> <p>de NOUVEAUX OUTILS de l'HUMAIN en PRIORITÉ</p> <p>LOGIQUE de MARCHÉ</p> <p>VIOLATION des DROITS + CORRUPTION AGGRAVATION</p>	<p>DIFFICULTÉS d'ACCÈS aux PRISONS</p> <p>MANQUE d'INFORMATION</p> <p>SOLUTIONS ALTERNATIVES</p> <p>RÉSEAUX SOCIAUX</p> <p>WEBINAIRES / CLÈS USB</p>
<p>SEYNABOU BENGA - HUMAN DIGNITY</p> <p>MAURICE KASONGO WA BONDO - SOLSICO</p>	<p>PALOMA CERDAN - AGIR ENSEMBLE</p> <p>MARIA ELENA UNIGARRO CORAL - TALLER ABIERTO</p>	<p>GUILLAUME COLIN - FIACAT</p> <p>WENCESLAS ASSOHO - ACAT CI</p>

COLLECTIF DE 25 ONG FRANÇAISES AGISSANT À L'INTERNATIONAL POUR LA PROMOTION ET LA DÉFENSE DES DROITS HUMAINS

📄 Plateforme
📄 Droits de l'Homme

➔ + de VISIBILITÉ + de ÉCHANGES + de EFFICACITÉ @helenepouille

Note de position financement des ONG

La PDH a publié une note de position sur l'amélioration du financement des ONG de droits humains par la France et par l'Union Européenne, en juin 2021 avec une réactualisation en novembre 2021. Les membres de la PDH ont soulevé plusieurs problèmes concernant les financements accordés par l'AFD. Tout d'abord, la recherche de financement est une activité chronophage qui réduit le temps de travail des chargés de projet afin d'assurer le financement complet des projets. Ensuite, certaines thématiques ne sont, selon les critères actuels de l'AFD, pas susceptibles d'être financées, telles que l'alternance démocratique ou la transition citoyenne. Aussi, la formulation d'indicateurs mesurables tels qu'attendue est parfois difficile. Nos messages ont été en partie reçus avec une augmentation de la prise en charge du co-financement de l'AFD en 2021.

Document d'orientation sur une stratégie française de soutien aux défenseurs des droits humains

Au printemps 2021, la PDH a mis en place un groupe ad hoc pour une stratégie française de protection des défenseur.e.s des droits humains en lien avec le MEAE. Ce groupe a réuni les organisations membres et non-membres spécialistes de la question. Ce travail a notamment produit un non paper de document d'orientation encourageant le MEAE à démarrer les travaux visant à l'adoption d'une stratégie française de protection des défenseur.e.s des droits humains incluant les 7 principaux principes devant régir un tel travail et une série de propositions concrètes selon les ONG françaises spécialistes de la question. Ce travail devrait se poursuivre au long de l'année 2022 en lien avec le MEAE.

Campagne de plaidoyer "Union européenne & droits humains"

Une campagne de plaidoyer s'est tenue à l'occasion de la présidence française de l'Union européenne entre mars et juin 2022. Elle s'est organisée autour de la publication d'une note de position en mars, suivie de publications régulières de vidéos, de citations et recommandations, et d'infographies sur la thématique de la promotion, de la protection et du respect des droits humains par l'Union européenne et ses membres. La Plateforme a également organisé un webinaire pour compléter cette campagne, le 9 mai à l'occasion de la journée de l'Europe.

 [Note de position](#)

10 DÉCEMBRE 2021 JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DE L'HOMME

La semaine du 10 décembre a été riche en événements pour la PDH. Cette date est symbolique, puisque c'est la journée internationale des droits de l'Homme: c'est pourquoi la Plateforme Droits de l'Homme et ses membres étaient fortement mobilisés pendant des événements, des lancements d'initiatives, et des rencontres.

Forum Union européenne - ONG sur les droits de l'Homme

La PDH a participé le 7 décembre 2021 au Forum UE-ONG sur les droits de l'Homme co-organisé par l'Union européenne et le réseau européen d'ONG pour la démocratie et les droits humains Human Rights and Democracy Network - HRDN. Le coordinateur du secrétariat exécutif de la PDH, Thibaud Kurtz, a pu présenter les

principales conclusions et recommandations des rapports PDH de 2020 et 2021 sur l'impact de la pandémie du COVID-19 sur les droits humains. dans la session "Libertés fondamentales : Nouvelles réductions de l'espace civique pour les défenseurs des droits de l'Homme et les organisations de la société civile dans le contexte des mesures d'urgences liées à l'épidémie de la COVID-19". La PDH a également contribué à formuler des recommandations sur l'atelier : "une reprise basée sur les droits humains".

Rediffusion

Conférence de l'AFD "Droits humains et développement"

La PDH a eu l'occasion de contribuer aux travaux de la conférence "Droits Humains et Développement" organisée par l'AFD, le 10 décembre 2021. Florence Laufer, vice-présidente de la PDH, s'est exprimée pour l'ouverture de la journée, et Anaïs Schill de l'AFDNDH est intervenue lors la table ronde sur le devoir de vigilance.

Cet événement qui réunit une diversité d'acteurs du développement pour échanger sur ces sujets, a permis de poser le cadre et les enjeux actuels en la matière, mais également de revenir sur les principaux enseignements et bonnes pratiques

identifiés en matière d'intégration de l'approche du développement fondée sur les droits humains.

Rediffusion

Table ronde - présentation du rapport COVID-19 et droits humains

Le second rapport COVID-19 et DROITS HUMAINS publié par la PDH en juin 2021 a été présenté à cette occasion lors d'une à l'Hôtel de Ville de Lyon, le 10 décembre 2021, où certains de nos membres sont intervenus pour parler de ce sujet et de leurs expériences au sein de leurs organisations : Tim Hughes, président d'Agir ensemble pour les droits humains, Antoine Bernard, directeur plaidoyer et contentieux stratégique pour Reporters Sans Frontières, Clémence Bouchart, responsable du pôle Comparer pour Prison Insider, Laurent Delbos, chef de mission plaidoyer pour Forum Réfugiés-Cosi, Céline Martin, chargée de projets pour ERIM et Sandra Sjørgen, chargée de projets pour ERIM.

La table ronde était modérée par Guillaume Guichon, chargé de communication à la PDH, et chargé de projets et de la communication à Agir ensemble pour les droits humains.

[Article disponible sur Veridik.fr](#)



RAPPEL DU BUDGET PDH 2

Dépenses PDH 2	Budget Total	Descriptif
1. Immobilier, équipements technique et mobilier		
Achat équipement informatique	800 €	Achat d'un ordinateur
2. Frais de services, achats et locations		
	0 €	
3. Etudes, consultances et prestations externes		
Publication d'outils de communication	1 500 €	Publication de plaquettes, rapports de présentation de l'action de la Plateforme
Etudes externes	5 200 €	Forfait pour des études externes
Evaluation externe	20 000 €	Evaluation des phases 1 et 2, début 2023 pour préparer une phase
Audit externe	5 000 €	Audit financier externe
4. Frais de voyages, de déplacements et de mission		
Déplacements Paris - Région / Formations animations	18 000 €	3 ans x 30 déplacements x 200 € (PDH 1 : 220 €)
Frais d'hébergement formations Plateforme	2 380 €	Frais d'hébergement lié aux formations / échanges de pratiques
Frais de restauration animation Plateforme	3 000 €	Frais de restauration lié à l'animation de la Plateforme (estimation)
5. Activités non ventilables		
Organisation de formations	15 000 €	6 formations x 2 500 € (PDH 1 : 1 500 € / formation)
Organisation d'événements	20 000 €	événements physiques ou numériques
Suivi et amélioration du site internet	2 500 €	entretien et mise à jour du site internet de la Plateforme
6. Ressources humaines		
Temps de travail ONG membres	100 800 €	2 880 heures x 35 h
Animation plateforme	144 000 €	1 ETP x 4 000 € x 36 mois
Communication	31 500 €	0.25 ETP x 3 500 € x 36 mois
Plaidoyer Bruxelles	8 100 €	0.05 ETP x 4 500 € x 36 mois
Suivi financier	7 200 €	0.05 ETP x 4 000 € x 36 mois - RAF Agir ensemble
7. Frais de fonctionnement du secrétariat		
	53 820 €	
TOTAL	438 000 €	

Recettes	Budget Total	Descriptif
Subvention de l'AFD	263 000 €	60% des dépenses
Total des valorisations d'origine privée	100 800 €	2 880 heures x 35 € / h
Autres fonds privés (Fondation de France)	60 000 €	
Cotisation des membres	15 000 €	
Total	438 800 €	

DÉPENSES

Dépenses		Budget AFD	Budget AFD Tranche 1 (24 mois)	Dépenses à fin Mai 2022	% Total dépenses	% Budget Total	% Budget Tranche 1
		Total	Total	Total			
1- équipements technique	Achat équipement informatique	800 €	800 €	379 €	1 %	47 %	47 %
3- Etudes, consultations et prestations externes	Publication d'outils de communication	1 500 €	1 000 €	162 €	0 %	11 %	16 %
	Études externes	5 200 €	2 600 €	0 €	0 %	0 %	0 %
	Evaluation Externe	20 000 €	12 000 €	0 €	0 %	0 %	0 %
	Audit externe	5 000 €	0 €	0 €	0 %	0 %	
4- Frais de voyages, de déplacements et de mission	Déplacements Paris Région / formation animation	18 000 €	12 000 €	3 047 €	4 %	17 %	25 %
	Frais d'hébergement formations plateforme	2 380 €	1 190 €	443 €	1 %	19 %	37 %
	Frais de restauration animation plateforme	3 000 €	2 000 €	387 €	1 %	13 %	19 %
5- Activités non ventilables	Organisation de formations	15 000 €	7 500 €	340 €	0 %	2 %	5 %
	Organisation d'événements	20 000 €	10 000 €	998 €	1 %	5 %	10 %
	Suivi et amélioration du site internet	2 500 €	1 500 €	0 €	0 %	0 %	0 %
6- Ressources Humaines	Temps de travail ONG membres	100 800 €	66 528 €	2 083 €	3 %	2 %	3 %
	Animation plateforme	144 000 €	96 000 €	39 432 €	54 %	27 %	41 %
	Communication	31 500 €	21 000 €	5 977 €	8 %	19 %	28 %
	Plaidoyer Bruxelles	8 100 €	5 400 €	2 683 €	4 %	33 %	50 %
	Suivi financier	7 200 €	4 800 €	8 570 €	12 %	119 %	179 %
7- Coûts indirects (14%)		53 820 €	35 521 €	9 030 €	12 %	17 %	25 %
TOTAL		438 800 €	279 839 €	73 531 €	100 %	17 %	26 %

- Ce chiffre n'est pas représentatif car nous n'avons pas reçu toutes les fiches du temps passé sur le projet par les membres à la date d'édition du rapport.

RECETTES

Recettes	Budget AFD (y compris Cofi FDF)	Budget AFD Tranche 1 (24 mois)	Recettes à fin Mai 2022	% Total recettes	% Budget Total	% Budget Tranche 1
	Total	Total	Total			
Subvention de l'AFD	263 000 €	167 903 €	44 119 €	60 %	17 %	26 %
Total des valorisations d'origine privée	100 800 €	66 528 €	2 083 €	3 %	2 %	3 %
Autres fonds Privés (FDF)	60 000 €	35 408 €	19 247 €	26 %	32 %	54 %
Cotisation des membres	15 000 €	10 000 €	8 082 €	11 %	54 %	81 %
TOTAL	438 800 €	279 839 €	73 531 €	100 %	17 %	26 %

PERSPECTIVES

INITIATIVE MARIANNE / PROJET DDH



Le 10 décembre 2021, l'« Initiative Marianne » était officiellement lancée par l'Élysée. Elle repose sur trois volets (volet national d'aide en France, volet international et la création d'une association). Son but officiel est de : "renforcer l'action de l'État français en faveur des défenseurs des droits humains, aussi bien à l'étranger qu'en France". La PDH est partenaire de l'Initiative et membre de l'association Marianne.

Le volet national d'aide consiste à accueillir chaque année une quinzaine de défenseurs étrangers et défenseuses étrangères (représentant une diversité de régions et de luttes) sélectionnés au préalable par un comité en France, qui bénéficieront dès leur arrivée d'un accompagnement personnalisé au sein d'un lieu d'échange et de formation, avec une mise en lien avec d'autres acteurs du secteur des droits humains.

Le volet international est un projet sur le terrain intitulé "Initiative pour les défenseur.e.s des droits humains dans le monde" porté par la Plateforme et Agir ensemble pour les droits humains, financé par l'Agence Française du Développement avec pour principaux partenaires des membres de la Plateforme : l'Association Francophone des Commissions Nationales des Droits de l'Homme (AFCNDH), la Fédération Internationale des ACAT (FIACAT), la Fédération internationale pour les droits humains (FIDH) et Tournons La Page (TLP).

Pour en savoir plus :

→ <https://www.initiativemarianne.fr/>

Les 18 et 19 mai 2022, 13 des 15 lauréates de la première promotion sont venues sur Lyon pour rencontrer les équipes du secrétariat exécutif de la Plateforme et d'Agir ensemble pour les droits humains, ainsi que des membres de la PDH (Prison insider, Forum réfugiés). Ces deux jours ont été rythmés par des rencontres avec des représentants institutionnels à la mairie de Lyon, des avocats du Barreau de Lyon (notamment ceux de la commission droits de l'Homme) autour d'une table ronde sur la thématique suivante "Comment poursuivre son combat en exil", et une rencontre inter associative et académique avec la présence d'une quinzaine d'organisations locales. Le secrétariat de la PDH et plusieurs de ses membres accueillent des lauréates pour des échanges d'expérience et offrent également des formations aux lauréates.



ETUDE FONDS DÉDIÉ

Une autre perspective de la PDH réside dans la construction d'un fonds dédié aux projets liés aux droits humains, porté par la PDH. Ce fonds serait financé par l'AFD et le MEAE à destination des petites et moyennes associations et à leurs partenaires locaux. Il permettrait ainsi de pérenniser et renforcer les capacités et les stratégies de long terme des associations françaises engagées à l'international en faveur des droits humains.

IOI Plateforme IOI Droits de l'Homme

NOUS CONTACTER

Secrétariat exécutif (Agir ensemble)

✉ contact@plateformedh.fr

📍 16 avenue Berthelot 69007 Lyon

Thibaud Kurtz

Coordinateur de la Plateforme Droits de l'Homme

✉ plateformedh@aadh.org

☎ +33 7 88 97 16 65

IOI Plateforme IOI Droits de l'Homme

L'espace de collaboration des
ONG françaises agissant à
l'international pour les
droits humains



www.plateformedh.fr



PlateformeDH



contact@plateformedh.fr